

# AGPSY

ASSOCIATION GENEVOISE DES PSYCHOLOGUES  
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION SUISSE DES PSYCHOLOGUES

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

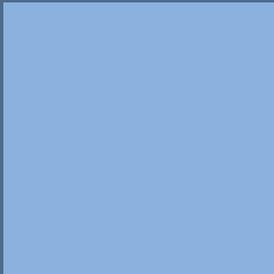
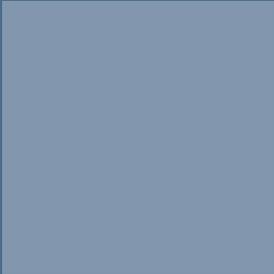
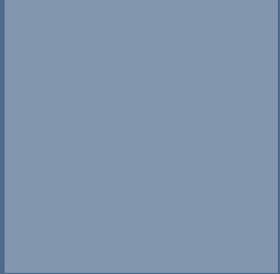
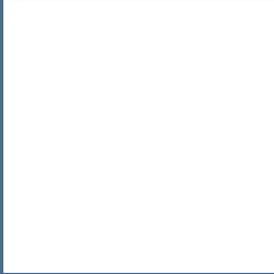
2018





# TABLE DES MATIÈRES

<b>ÉDITORIAL</b>	<b>5</b>	<b>ENGAGEMENTS</b>	<b>34</b>
<b>PRÉFACE</b>	<b>6</b>	<b>PERSPECTIVES</b>	<b>36</b>
<b>RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS</b>	<b>8</b>		
■ Enjeux politiques	16		
■ Enjeux professionnels	18		
■ Enjeux de la formation	20		
<hr/>			
<b>SUIVI DES PROJETS</b>	<b>26</b>	<b>COMPTE D'EXPLOITATION</b>	<b>40</b>
■ Vivre ensemble et bien-être psychique	26	<b>BILAN</b>	<b>41</b>
■ Santé mentale en entreprise	27		
■ Vieillesse et Silver économie	27		
■ Psychoéducation et Open dialogue	28		
■ Promotion de la santé psychique	28		
■ Protection de la population	29		
■ Migration humaine contemporaine	30		
■ Behavioural Insights	30		
■ Burn-out	31		
■ Numérique	31		
<hr/>		<b>ORGANE</b>	<b>44</b>
		<b>INSTANCES</b>	<b>45</b>



# ÉDITORIAL

En 2018, notre association a mené, en partenariat avec notre fédération, différentes démarches à Genève, à Berne et auprès des plus hautes autorités de notre pays.

Je pense notamment aux échanges que nous avons eus avec des conseiller-ère-s nationaux en mars 2018, en marge des sessions parlementaires, et avec Monsieur Alain Berset, Président de la Confédération et en charge du département fédéral de l'intérieur.

L'objectif étant de favoriser une meilleure prise en charge des personnes atteintes dans leur bien-être psychique et leur santé mentale.

Les messages de soutien de Monsieur Mauro Poggia, Conseiller d'État, et de Madame Liliane Maury Pasquier, Conseillère aux États, témoignent de la justesse de nos revendications et de la nécessité de faire évoluer le système de prise en charge.

En parallèle, l'AGPsy a poursuivi son travail sur ses projets stratégiques. Elle a également célébré son 45<sup>ème</sup> anniversaire.



Le bilan, très riche, de cette année est présenté dans ce nouveau rapport d'activité.

Cette dynamique a été portée par l'engagement remarquable des membres du comité, de nos commissions opérationnelles, de nos membres et de nos collaboratrices.

Par ces lignes, je leur adresse mes plus vifs et chaleureux remerciements ainsi qu'à nos partenaires pour leur confiance et aux citoyen-ne-s de notre canton qui ont soutenu nos démarches.

**Loïc Deslarzes**

*Président AGPsy*

# PRÉFACE

## Une juste reconnaissance de cette profession

La santé psychique constitue un aspect essentiel de notre qualité de vie. En Suisse, près d'une personne sur cinq souffre d'un ou plusieurs problèmes psychologiques. Qu'il s'agisse de troubles anxieux ou alimentaires, de dépressions, d'addictions ou d'autres symptômes aigus graves, les atteintes à la santé psychique, qui touchent toutes les catégories d'âge et socio-professionnelles, sont particulièrement handicapantes et ont un impact considérable sur la vie d'une personne concernée mais aussi sur celle de ses proches.

À la tête d'un département chargé de la sécurité, de l'emploi et de la santé – mais aussi, lors de la précédente législature, des affaires sociales – il m'a été donné à maintes occasions de mesurer l'importance de cette dimension psychologique.

Est-ce aussi parce que Genève est un canton-ville, que cette question nous préoccupe plus qu'ailleurs ? Certes une ville offre de nombreux avantages mais elle expose aussi ses habitants à des risques : sentiment d'anonymat ou d'isolement, tensions urbaines, perte de repères socio-culturels, pression face à une concurrence plus forte... Ces facteurs peuvent mettre à mal la psyché de nos concitoyennes et concitoyens.

Face à de tels enjeux, il est important que la population se sente soutenue dans cet aspect spécifique de sa santé. Les psychologues jouent à ce titre un rôle essentiel et je salue leur contribution, notamment en lien avec les politiques publiques relevant de mon dicastère – qu’il s’agisse de la santé publique mais également de la sécurité, de l’emploi, avec les problématiques liées au stress ou à la perte d’un emploi, ou encore dans le cadre de l’accompagnement de certaines communautés plus vulnérables, en particulier les populations migrantes.

La récente approbation par le Conseil fédéral du projet de consultation permettant aux psychologues d’exercer à titre indépendant sur prescription médicale et facilitant l’accès pour les personnes atteintes de troubles psychiques à un traitement psychothérapeutique constitue à mon sens une juste reconnaissance de cette profession et une réponse nécessaire à un besoin croissant au sein de notre société.



Cette avancée est aussi une belle victoire pour tous les membres de l’AGPsy, une association qui occupe une place importante dans le paysage genevois et dont je salue le travail et l’engagement pour la défense, la valorisation et la reconnaissance, dans notre canton, des différentes disciplines et pratiques de la psychologie.

**Mauro Poggia**  
*Conseiller d’État*

# RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS

Ce nouveau rapport d'activité présente l'ensemble des activités réalisées par notre association en fonction des thématiques : travail de réseau, prestations aux membres, représentations, événements, grands dossiers, dossiers internes et visibilité.

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

### Rencontres politiques

- Monsieur Alain Berset,  
Président de la Confédération
- Madame Michèle Righetti,  
Chancelière
- Monsieur Pierre Maudet,  
Président du Conseil d'État
- Monsieur Serge Dal Busco,  
Conseiller d'État (DF)
- Monsieur Antonio Hodgers,  
Conseiller d'État (DT)
- Monsieur Mauro Poggia,  
Conseiller d'État (DEAS)
- Madame Laurence Fehlmann Rielle,  
Conseillère nationale (GE)
- Monsieur Roger Golay,  
Conseiller national (GE)
- Monsieur Jacques-André Maire,  
Conseiller national (NE)
- Madame Ada Marra,  
Conseillère nationale (VD)
- Monsieur Mathias Reynard,  
Conseiller national (VS)
- Madame Adèle Goumaz Thorens,  
Conseillère nationale (VD)
- Monsieur Manuel Tornare,  
Conseiller national (GE)
- Monsieur Christian Frey,  
Député au Grand Conseil (GE)
- Monsieur Antoine Barde,  
Maire d'Anières
- Madame Nathalie Leuenberger,  
Conseillère administrative de Meyrin

## Collaborations institutionnelles

- AGOEER, M. Pierre Coucourde, Président
- Agora Publica, M. Christophe Zimmermann, Psycho-sociologue
- AMiVie, Mme Stéfania Lemièrè, Présidente
- ASBN, Dre Marie-Christine Ottet, Présidente
- Axiom, Mme Elsa Berthault, Fondatrice et consultante RH
- BCAS, Mme Diane Devaux, Secrétaire générale
- Bureau de l'intégration du canton de Genève, M. Nicolas Roguet, Délégué à l'intégration
- CEFOC, Mme Isabelle Jurien de la Gravière, Responsable
- Cellule AGPsy-Police, Mme Helena Casazza Latorre, Responsable
- Commission consultative pour la formation des psychologues, Mme Nora Schneider, Présidente
- CSEND, Pr Raymond Saner, Directeur
- CUMP 74, Mme Elisabeth Noubia Laporte, Référente
- DG DERI, Mme Emanuela Dose Sarfatis, Directrice générale adjointe
- DG DERI, M. Nicholas Niggli, Directeur général
- DGS, Pr Jacques-André Romand, Médecin cantonal
- DGSI, M. Eric Favre, Directeur général
- Digital Athanor, M. Arnaud Velten, Fondateur et ex-pirate informatique
- ERGOrama, Mme Corine Suter, Responsable formation
- FAAG, M. Hans Peter Graf, Membre
- Fair4Safety, M. Gérard Gandillon, Directeur
- FASe, M. Yann Boggio, Secrétaire général
- FER, M. Didier Grometto, Directeur
- FER, Me Olivia Guyot, Directrice conseils juridiques
- FER, Mme Stéphanie Ruegsegger, Directrice politique générale
- Filinéa, Mme Nicole Limousin, Psychologue spec. en psychothérapies FSP
- FSP, Mme Sabine Schläppi, Secrétaire générale
- FSP, M. Stephan Wenger, Co-président
- Genève LAB, M. Gianfranco Moi, Directeur général adjoint
- GREPSY, M. Carlos Léon, Président
- Groupe de confiance, Mme Sophie De Weck, Directrice

- Groupe JProbin, M. Marc Prenevost, Président directeur
- HUG, Mme Véronique Giacomini, Psychologue répondante
- HUG, Mme Diane Golay, Responsable des psychologues
- HUG, Dr Grégoire Lagger, Enseignant - chercheur
- HUG, Dr Marc Niquille, Médecin adjoint responsable Unité des urgences pré-hospitalières
- HUG, M. Stéphane Rothen, Psychologue répondant
- iEH2, Dre Samia Hurst, Directrice
- INSOS, M. Jérôme Laederach, Président
- LAVI, M. Vasco Dumartheray, Directeur
- LYS, Mme Sophie Guadagnini, Directrice adjointe
- LYS, M. Laurent Seydoux, Fondateur
- Mairie de Meyrin, Stéphanie Baron Levrat, Co-responsable du service social et emploi de Meyrin
- MINDS, Mme Mélanie Arditi, Présidente
- NRBC, Dr Lorenzo Poglia, Coordinateur cantonal
- OCEV, M. Daniel Chambaz, Directeur général
- OCPPAM, M. Jérôme Felley, Directeur
- Office de l'urbanisme, M. Sylvain Ferretti, Directeur général
- Office de l'urbanisme, M. Frédéric Josselin, Directeur service concertation et communication
- ORCA, Lt-col Peter Brander, Chef EM EMCC
- ORCA, M. Marc Zuffa, Adjoint du chef EM EMCC
- PCAM, M. Nicola Squillaci, Chef de service
- Police cantonale de Genève, M. Robert Tanner, Directeur des ressources humaines
- Police judiciaire de Genève, M. Michel Gex, Chef de brigade
- PsyCo, Pr Grazia Ceschi, Membre
- PsyCo, M. Raphaël Gerber, Membre
- Réalise, M. Christophe Dunand, Directeur général
- Santé Suisse, M. Daniel Habegger, Responsable du ressort Politique
- Service de probation et d'insertion, Mme Anne Antille, Directrice adjointe
- Service de probation et d'insertion, M. Julien Maret, Directeur
- SIS, Caporal Rachel Eberlé, Responsable

- SIS, Capitaine Phillipe Favero, Commandant adjoint, chef de division
- SIS, M. Nicolas Schumacher, Commandant
- SwissBIM, M. Marco Mari, Fondateur
- The Shared Brain, M. Hichame Metatla, Co-fondateur
- Trajectoires, M. Myriam Aissaoui, Membre du comité

### Réseaux académiques

- CIGEV, Pr Matthias Kliegel, Directeur
- FPSE, Pr Olivier Desrichard, Directeur du programme de psychologie appliquée et GREPS
- FPSE, Pr Nicolas Favez, Professeur ordinaire
- FPSE, Pr Edouard Gentaz, Président de la section de Psychologie

### Prestations

- Permanence téléphonique et orientation du public
- Conseil pour l'obtention du droit de pratique et des titres de spécialisation FSP

### Représentations

- Assemblée générale de la LAVI
- Commission consultative chargée d'évaluer les formations des psychologues
- Fédération Suisse des Psychologues (FSP)
- Groupe Intercantonal Romand et Tessinois (GIRT)
- Conseil participatif de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation (FPSE)
- Collège Romand de Psychologie d'Urgence (CRPU)
- Réseau national d'aide psychologique d'urgence (RNAPU)

## Organisation d'événements et de formations

- Janvier - Conférence « SantéSuisse : psychologues dans la LAMal »
- Février - Soirée « Présentation de la PsyCo »
- Mars - Assemblée générale
- Avril - Hackathon RH romand « Hack the RH »
- Avril - « Forum carrières FPSE » organisé par l'Uni-Emploi, la FPSE, le DIP et l'Université de Genève
- Mai - Conférence « Vieillessement cognitif »
- Juin - Soirée « Dégustation de vin »
- Septembre - Regards croisés « Nouvelles technologies et santé psychique »
- Octobre - Lunch-réflexion « Psychoéducation »
- Novembre - 45 ans AGPsy
- Décembre - Lunch-débat « Missions et modèles de prise en charge du psychologue d'urgence »
- « Cafés solidaires », organisés par l'ADEPSY et avec le soutien de la FPSE
- « Cafés Grands-Parents », soutien à l'association L'Eki-Thé en culture
- Cours interfacultaire : « Regards interdisciplinaires sur la migration forcée »
- Journée du Collège des secrétaires généraux (CSG)
- « UniR », organisé par l'ADEPSY, l'ADESE et la FPSE

## Grands dossiers

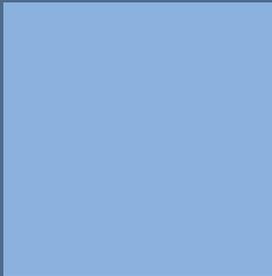
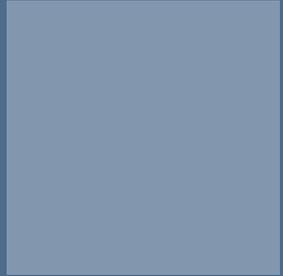
- Psychologie et urbanisme
- Promotion du psychologue de proximité
- Personne de confiance : création d'une formation certifiante au sein de l'Université de Genève
- Psychologue premier emploi : application des directives CSME
- SCORE : suivi du dossier auprès de l'Office du personnel de l'État de Genève
- Révision de la Commission de surveillance des professions de la santé et des droits des patients
- Silver économie : renforcement cognitif des seniors
- Publication du cycle de conférences sur l'exil

## Dossiers internes

- Séances du comité et des commissions opérationnelles
- Assemblée générale du 21 mars 2018
- Gestion des affiliations et des démissions des membres

## Médias, communication et visibilité

- Newsletter aux membres
- Mise à jour du site internet
- Carte de vœux 2019



## **ENJEUX POLITIQUES**

**16**

Témoignage de Liliane Maury Pasquier

## **ENJEUX PROFESSIONNELS**

**20**

Témoignage de Pierre Coucourde & Jérôme Laederach

## **ENJEUX DE LA FORMATION**

**22**

Témoignage de Stephan Wenger

# ENJEUX POLITIQUES

L'entrée des psychologues-psychothérapeutes dans la LAMal a été le dossier prioritaire.

Le travail de lobbying s'est poursuivi au niveau cantonal, mais aussi fédéral. Il nous a permis de rencontrer une délégation de conseiller-ère-s nationaux ainsi que Monsieur Alain Berset, Président de la Confédération et en charge du DFI, lors d'un bref échange.

Suite à la fin des négociations entre la FSP et l'OFSP, notre association a très fortement contribué aux réflexions et aux démarches initiées par notre fédération. Concrètement, deux actions ont été soutenues :

- Courrier d'interpellation à Alain Berset « Les psychothérapeutes demandent l'introduction du modèle de la prescription médicale » ;
- Pétition « Éliminer les obstacles – Garantir la prise en charge des maladies psychiques ».

Au niveau cantonal, les rencontres avec Monsieur Serge Dal Busco, Conseiller d'État alors en charge du Département des Finances, ainsi que Monsieur Mauro Poggia, Conseiller d'État alors en charge du Département de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Santé, ont permis de leur présenter les thématiques suivantes : l'entrée des psychologues dans la LAMal, dossier SCORE et le renforcement cognitif des seniors.

Par ailleurs, les nouveaux membres élus du Conseil d'État ont été sollicités afin de pouvoir leur présenter les enjeux et les dossiers de notre profession.

Dans ce cadre, nous avons rencontré Monsieur Pierre Maudet, pendant sa présidence, et avons sollicité son successeur, Monsieur Antonio Hodgers, afin d'évoquer les dossiers suivants : psychologie de proximité, apports des sciences comportementales (Behavioural Insights) et psychologue cantonal.

## RENCONTRES

- Bref échange avec M. Alain Berset, Président de la Confédération
- Chancellerie d'État, Mme Michèle Righetti, Chancelière
- Conseil d'État, M. Pierre Maudet, Président
- DEAS, M. Mauro Poggia, Conseiller d'État
- DT, M. Antonio Hodgers, Conseiller d'État
- Mme Laurence Fehlmann Rielle, Conseillère nationale (GE)
- M. Christian Frey, Député au Grand Conseil (GE)
- M. Roger Golay, Conseiller national (GE)
- Mme Adèle Goumaz Thorens, Conseillère nationale (VD)
- M. Jacques-André Maire, Conseiller national (NE)
- Mme Ada Marra, Conseillère nationale (VD)
- M. Mathias Reynard, Conseiller national (VS)
- M. Manuel Tornare, Conseiller national (GE)

## COLLABORATIONS

- FSP, Mme Sabine Schläppi, Secrétaire générale
- FSP, M. Stephan Wenger, Co-président
- PsyCo, M. Raphaël Gerber, Membre
- PsyCo, Pr Grazia Ceschi, Membre
- Santé Suisse, M. Daniel Habegger, Responsable du ressort Politique

## ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- Soirée « Présentation de la PsyCo »
- Conférence « SantéSuisse : psychologues dans la LAMal »

## MANIFESTATIONS

- Courrier d'interpellation à Alain Berset « Les psychothérapeutes demandent l'introduction du modèle de la prescription médicale »
- Diffusion de la pétition « Éliminer les obstacles – Garantir la prise en charge des maladies psychiques »

## Facilitons l'accès à la psychothérapie !

Le 11 mars 2019, la FSP a déposé à la Chancellerie fédérale une pétition munie de plus de 94'000 signatures. Celle-ci réclame la suppression des entraves à l'accès aux soins pour les personnes souffrant de maladies psychiques. Ces signatures, récoltées en trois mois, démontrent l'inquiétude de la population suisse à ce sujet.

Aujourd'hui en effet, l'assurance de base rembourse la psychothérapie exercée par des psychologues spécialisé-e-s uniquement si celle-ci est réalisée sous la supervision, la responsabilité et dans les locaux de psychiatres. Une exigence qui induit de longues attentes pour une prise en charge. Cette attente, particulièrement longue pour les enfants et les adolescent-e-s, peut se révéler critique pour les patient-e-s et leur entourage. Une prise en charge rapide est en effet un élément clé pour les chances de succès d'une psychothérapie.

Pour remédier à cette situation, la pétition préconise une solution simple : la psychothérapie effectuée par des psychologues spécialisé-e-s en psychothérapie doit également être remboursée par l'assurance de base, dès lors qu'elle est prescrite par un-e médecin, sans que celui ou celle-ci ne doive superviser les séances. Les psychologues-psychothérapeutes étant au bénéfice d'une formation très exigeante, elles et ils sont parfaitement compétent-e-s pour mener seul-e-s ces psychothérapies. Ce changement permettrait aux patient-e-s de choisir librement et rapidement, dès la prescription médicale, un-e psychothérapeute agréé-e par l'assurance de base.



## LILIANE MAURY PASQUIER

*Conseillère aux États*

Pour toutes ces raisons, je soutiens cette pétition et invite le Conseil fédéral à adapter l'ordonnance sur l'assurance maladie et celle sur les prestations de l'assurance des soins, afin de permettre un accès facilité et rapide aux psychothérapies.

# ENJEUX PROFESSIONNELS

Dans la continuité du travail réalisé ces dernières années, notre association a focalisé son attention sur deux dossiers :

- Nouvelles directives du CSME relatives aux stages ;
- Valorisation des psychologues dans SCORE.

Sur ce premier point, notre association a informé les employeurs et ses partenaires des nouveaux critères de stage définis par le Conseil de Surveillance du Marché de l'Emploi (CSME).

Cette modification règlementaire a eu un impact important sur la formation des psychologues-psychothérapeutes.

Dès lors notre commission Psychothérapies, sur délégation du comité, a mobilisé différents partenaires pour évoquer cette problématique. Parmi eux figurent l'Université de Genève, l'Office Médico-Pédagogique, les Hôpitaux Universitaires de Genève ainsi que d'autres services publics et parapublics.

## RENCONTRES

- AGOER, M. Pierre Coucourde, Président
- BCAS, Mme Diane Devaux, Secrétaire générale
- DF, M. Serge Dal Busco, Conseiller d'État
- FASe, M. Yann Boggio, Secrétaire général
- FPSE, Pr Nicolas Favez, Professeur
- FPSE, Pr Edouard Gentaz, Président de la section Psychologie
- HUG, Mme Véronique Giacomini, Psychologue répondante
- HUG, M. Stéphane Rothen, Psychologue répondant
- INSOS, M. Jérôme Laederach, Président
- OMP, Mme Maja Perret Catipovic, Directrice médico-psychologique
- Réalise, M. Christophe Dunand, Directeur général
- SPEA, Mme Emily Cottingham, Responsable

## ACTIONS

- Courriers d'information aux institutions genevoises



**PIERRE COUCOURDE**

*Président AGOEEER*



**JÉRÔME LAEDERACH**

*Président INSOS*

## Ce nouveau cadre a des conséquences très importantes

Ces dernières années, les acteurs institutionnels actifs dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement, de l'insertion et de la réinsertion ont été invités à optimiser leurs organisations et à revoir leurs fonctionnements.

Dans ce contexte d'évolution permanente pour la meilleure réponse possible au service des citoyens, les directives émises en 2016 par le Conseil de surveillance du marché de l'emploi concernant les stages et les premiers emplois sont contraignantes.

Ces règles imposent de distinguer les stages qui s'inscrivent dans un dispositif de formation ou d'insertion professionnelle et sociale, de ceux qui doivent être considérés comme des premiers emplois et payés comme tels.

Pour les institutions qui emploient des psychologues, ce nouveau cadre a des conséquences très importantes. Si la possibilité d'un stage était au préalable facilitée pour un étudiant finissant ces études, lui permettant d'enrichir sa formation académique par une expérience professionnelle, et *in fine* de faciliter son insertion dans la vie active, seul un premier emploi peut désormais lui être proposé, alors même que les budgets de fonctionnement des institutions n'ont pas été adaptés, et que dans bien des cas, ne permettent pas cet engagement.

Les échanges et la collaboration avec l'AGPsy ont permis de bien comprendre ces enjeux et d'initier une réflexion qui se veut constructive.

# ENJEUX DE LA FORMATION

La fin de la période transitoire de la Loi sur les professions de la psychologie (LPsy) est intervenue au 1er avril 2018.

À ce titre, notre association a travaillé avec la présidente de la Commission consultative pour la formation des psychologues, Madame Nora Schneider, et notre fédération, sur la mise en place du contrôle des formations continues exigées par la loi.

Elle a notamment rencontré Monsieur Mauro Poggia, Conseiller d'État ainsi que le Médecin cantonal, Pr Jacques-André Romand.

Les échanges avec ce dernier ont confirmé la pertinence de notre démarche, tout en révélant les obstacles et le temps nécessaire à la mise en place d'un système efficace.

## RENCONTRES

- Commission consultative pour la formation des psychologues, Mme Nora Schneider, Présidente
- DEAS, M. Mauro Poggia, Conseiller d'État
- DGS, Pr Jacques-André Romand, Médecin cantonal
- FSP, Mme Sabine Schläppi, Secrétaire générale
- FSP, M. Stephan Wenger, Co-président

## Il en va de la qualité de nos prestations

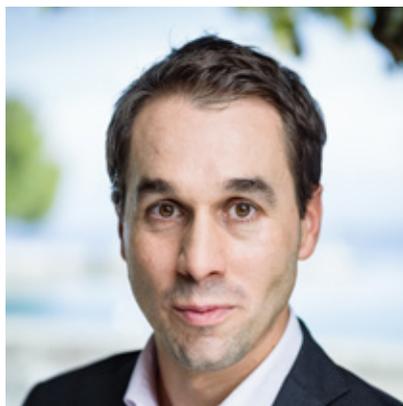
S'il est bien une évidence dans la vie professionnelle et qui l'est encore davantage dans notre métier de psychologue, c'est la nécessité de se former toute sa vie.

Notre parcours habituel s'établit en trois étapes : les études universitaires (5 ans), la formation postgrade de spécialisation (4-6 ans), puis la formation continue (plus ou moins 35 ans !).

Avez-vous remarqué que l'une des trois est bien moins surveillée que les autres ? Oui, les compétences acquises à l'université sont évaluées, avec une exigence de résultat ; la formation postgrade est également suivie de près, avec des unités à accomplir, pour décrocher le précieux titre. Et la formation continue ?

La FSP effectue des vérifications, mais cette surveillance est formellement le rôle... des cantons ! Le font-ils ? Or, les lois rappellent l'obligation de la formation continue.

La loi sur la santé genevoise indique que « tout professionnel de la santé doit suivre régulièrement une formation continue. » De même, la LPsy, entrée en vigueur en 2013, consacre son article 27 aux devoirs professionnels, dont le fait d'« approfondir, développer et améliorer [ses] compétences par une formation continue ».

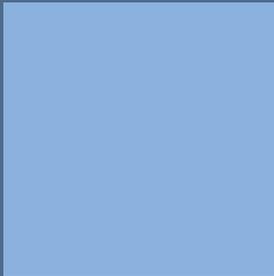
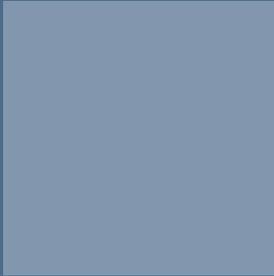
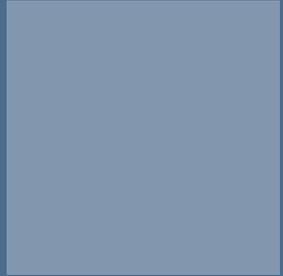
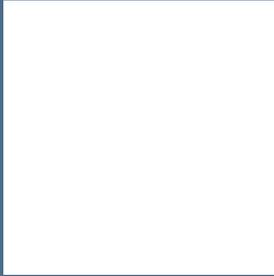


**STEPHAN WENGER**

*Co-président FSP*

Ce qui précède impose la mise en place d'un système de contrôle de la formation continue par le canton. Mais celui-ci ne semble pas prioritaire. Dans ce contexte, la FSP développe une plateforme en ligne, qui permettra de gérer, dès 2020, l'ensemble de sa formation continue en ligne : vue sur les offres, enregistrement des unités effectuées, demandes d'attestations, etc. Elle est construite en partenariat avec les associations cantonales et en particulier l'AGPsy, qui a toujours pris ce thème très au sérieux et accompagne la mise en place du système. Bien lui en prenne ! Qu'elle en soit très vivement remerciée !

Il en va de la qualité de nos prestations, de nos services, de notre réputation, de tout ce qui entraîne finalement l'ensemble des progrès et des développements de et pour notre profession.



**1. Vivre ensemble et bien-être psychique**

le psychologue de proximité

**2. Santé mentale en entreprise**

la formation des personnes de confiance

**3. Vieillesse et Silver économie**

renforcement cognitif des seniors

**4. Psychoéducation et Open dialogue**

des méthodes pour mobiliser les ressources et les réseaux

**5. Promotion de la santé psychique**

renforcer les dispositifs de prévention

**6. Protection de la population**

soutien psychosocial

**7. Migration humaine contemporaine**

exil et intégration

**8. Behavioural Insights**

Promotion auprès des institutions

**9. Burn-out**

Prévention et sensibilisation

**10. Numérique**

Impacts et conséquences

# SUIVI DES PROJETS

Le rapport d'activité 2017 a présenté nos principaux projets stratégiques. Les avancées et les démarches effectuées en 2018 sont détaillées ci-après.

Trois dossiers supplémentaires viennent compléter la liste : la promotion du Behavioural Insights auprès des autorités cantonales, la prévention du burn-out, avec l'organisation du premier Hackathon RH de suisse romande ainsi que la réflexion sur l'impact du numérique et des NTICs sur notre profession.

## I. VIVRE ENSEMBLE ET BIEN-ÊTRE PSYCHIQUE : LE PSYCHOLOGUE DE PROXIMITÉ

Une convention de partenariat a été établie avec nos partenaires (Université de Genève, commune d'Anières et BCAS) afin d'effectuer une analyse des besoins de la commune. Celle-ci s'est concrétisée à travers un ensemble d'entretiens. Il s'agira de poursuivre cette collaboration en 2019.

### RENCONTRES ET COLLABORATIONS

- BCAS, Mme Diane Devaux, Secrétaire générale
- CIGEV, Pr Matthias Kliegel, Directeur
- FPSE, Pr Edouard Gentaz, Président de la section Psychologie
- Mairie d'Anières, M. Antoine Barde, Maire
- Mairie de Meyrin, Mme Stéphanie Baron Levrat, Co-responsable du service social et emploi de Meyrin
- Mairie de Meyrin, Mme Nathalie Leuenberger, Conseillère administrative
- Office de l'urbanisme, M. Sylvain Ferretti, Directeur général
- Office de l'urbanisme, M. Frédéric Josselin, Directeur service concertation et communication

## 2. SANTÉ MENTALE EN ENTREPRISE : LA FORMATION DES PERSONNES DE CONFIANCE

Nos échanges avec la Fédération des Entreprises Romandes (FER), l'Université de Genève et le Groupe de Confiance de l'État de Genève ont été très enrichissants. Ils ont permis d'évoquer les différentes lacunes concernant la formation et l'intervention des personnes de confiance en entreprise, et la nécessité d'établir des critères de formation clairs.

À ce stade, et malgré des discussions très constructives, la FER n'a pas souhaité prioriser ce projet en 2018.

### RENCONTRES ET COLLABORATIONS

- ERGOrama, Mme Corine Suter, Responsable formation
- Fair4Safety, M. Gérard Gandillon, Directeur
- FER, M. Didier Grometto, Directeur relation client
- FER, Me Olivia Guyot, Directrice conseils juridiques
- FER, Mme Stéphanie Ruegsegger, Directrice politique générale
- FPSE, Pr Edouard Gentaz, Président de la section Psychologie
- GREPS, Pr Olivier Desrichard, Directeur du programme de psychologie appliquée
- Groupe de confiance, Mme Sophie De Weck, Directrice

## 3. VIEILLISSEMENT ET SILVER ÉCONOMIE : RENFORCEMENT COGNITIF DES SENIORS

Dans un premier temps, la collaboration avec la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI) et le Centre interfacultaire de gérontologie et d'études des vulnérabilités (CIGEV) a été très prometteuse.

Suite à un échange avec Monsieur Pierre Maudet, Président du Conseil d'État, l'orientation de ce dossier a dû être revue et abordée sous l'angle de la santé publique, et non du point de vue des Civic techs.

### RENCONTRES ET COLLABORATIONS

- CIGEV, Pr Matthias Kliegel, Directeur
- Conseil d'État, M. Pierre Maudet, Président
- DEAS, M. Mauro Poggia, Conseiller d'État
- DG DERI, M. Nicholas Niggli, Directeur général
- DG DERI, Mme Emanuela Dose Sarfatis, Directrice générale adjointe
- FPSE, Pr Edouard Gentaz, Président de la section Psychologie

### ÉVÈNEMENT ORGANISÉ

- Conférence « Vieillissement cognitif »

## 4. PSYCHOÉDUCATION ET OPEN DIALOGUE : DES MÉTHODES POUR MOBILISER LES RESSOURCES ET LES RÉSEAUX

Le Groupe JProbin a été invité pour présenter la psychoéducation. Cette entreprise québécoise, experte et pionnière dans ce domaine, emploie des psychoéducateur-rice-s qui interviennent pour accompagner la réadaptation et la réinsertion sociale et professionnelle de personnes en rupture.

Cette démarche d'empowerment à domicile compléterait nos dispositifs et nos méthodes d'intervention. L'objectif pour 2019 sera de poursuivre cette promotion.

### RENCONTRES ET COLLABORATIONS

- AGOEER, M. Pierre Coucourde, Président
- CEFOC, Mme Isabelle Jurien de la Gravière, Responsable
- Filinéa, Mme Nicole Limousin, Psychologue spec. en psychothérapies FSP
- FPSE, Pr Edouard Gentaz, Président de la section Psychologie
- GREPSY, M. Carlos Léon, Président
- Groupe JProbin, M. Marc Prenevost, Président directeur
- INSOS, M. Jérôme Laederach, Président
- LYS, Mme Sophie Guadagnini, Directrice adjointe
- LYS, M. Laurent Seydoux, Fondateur

### ÉVÈNEMENT ORGANISÉ

- Lunch-réflexion « Psychoéducation »

## 5. PROMOTION DE LA SANTÉ PSYCHIQUE : RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION

Suite aux ateliers participatifs de la Direction générale de la santé (DGAS), notre association a poursuivi son travail en portant la question de la prévention et de la promotion de la santé psychique.

À ce titre, elle a contribué à la création de MINDS, en déléguant le dossier à Madame Esther Hartmann, Secrétaire générale AGPsy et en soutenant son élection au comité de MINDS. Cette association à but non lucratif, fondée en 2018, a pour mission de promouvoir la prévention de la santé mentale.

### RENCONTRES ET COLLABORATIONS

- AMiVie, Mme Stéfania Lemièrre, Présidente
- ASBN, Dre Marie-Christine Ottet, Présidente
- CSEND, Pr Raymond Saner, Directeur
- FAAG, M. Hans Peter Graf, Membre
- GREPSY, M. Carlos Léon, Président
- LAVI, M. Vasco Dumartheray, Directeur
- MINDS, Mme Mélanie Arditi, Présidente

### ACTIONS

- Nomination de Mme Esther Hartmann au comité de MINDS

## 6. PROTECTION DE LA POPULATION : SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Suite aux symposiums, et pour préparer l'exercice CONFINE-III, les échanges se sont poursuivis avec nos partenaires, notamment lors d'un lunch-débat. Un workshop aura lieu en 2019 pour aborder plus en détails les enjeux de la collaboration dans le cadre d'ORCA.

### RENCONTRES ET COLLABORATIONS

- Agora Publica, M. Christophe Zimmermann, Psycho-sociologue
- Cellule AGPsy-Police, Mme Helena Casazza Latorre, Responsable
- Conseil d'État, M. Pierre Maudet, Président
- CUMP 74, Mme Elisabeth Noubia Laporte, Référente
- HUG, Dr Marc Niquille, Médecin adjoint responsable Unité des urgences pré-hospitalières
- OCPPAM, M. Jérôme Felley, Directeur
- ORCA, Lt-col Peter Brander, Chef EM EMCC
- ORCA, M. Marc Zuffa, Adjoint du chef EM EMCC
- NRBC, Dr Lorenzo Poglia, Coordinateur cantonal
- PCAM, M. Nicola Squillaci, Chef de service
- Police cantonale de Genève, M. Robert Tanner, Directeur des ressources humaines
- Police judiciaire de Genève, M. Michel Gex, Chef de brigade
- SIS, Caporal Rachel Eberlé, Responsable
- SIS, Capitaine Phillipe Favero, Commandant adjoint, chef de division
- SIS, M. Nicolas Schumacher, Commandant

### ÉVÉNEMENT ORGANISÉ

- Lunch-débat « Missions et modèles de prise en charge du psychologue d'urgence »

## 7. MIGRATION HUMAINE CONTEMPORAINE : EXIL ET INTÉGRATION

Notre association a été partenaire avec la section de psychologie de la FPSE de l'Université de Genève sur deux projets permettant d'accueillir et d'échanger avec des réfugié-e-s, à savoir : « les cafés solidaires » et « UniR ».

En parallèle, le projet de publication des conférences sur l'exil s'est poursuivi. Il devrait aboutir en 2019.

### RENCONTRES ET COLLABORATIONS

- Bureau de l'intégration du canton de Genève, M. Nicolas Roguet, Délégué à l'intégration
- Conseil d'État, M. Pierre Maudet, Président
- FPSE, Pr Edouard Gentaz, Président de la section Psychologie

### ÉVÉNEMENTS

- « Cafés solidaires », organisé par l'ADEPSY, en soutien avec la FPSE
- Cours interfacultaire « Regards interdisciplinaires sur la migration forcée »
- « UniR », organisé par l'ADEPSY, l'ADESE et la FPSE

### PUBLICATION

- Ouvrage « Exils – regards psychanalytiques » (2019)

## 8. BEHAVIOURAL INSIGHTS : PROMOTION AUPRÈS DES INSTITUTIONS

La présentation faite à Monsieur Pierre Maudet, durant sa présidence au Conseil d'État, sur l'apport des sciences comportementales dans le cadre de la définition et de l'évaluation des politiques publiques, a éveillé son intérêt. Il nous a orienté vers Madame Michèle Righetti, Chancelière d'État.

Suite à cela, l'AGPsy a animé avec le Pr Olivier Desrichard un atelier de présentation pour les secrétaires généraux de l'administration cantonale genevoise.

L'accueil ayant été très favorable, la promotion de cette compétence se poursuivra en 2019.

### RENCONTRES ET COLLABORATIONS

- Chancellerie d'État, Mme Michèle Righetti, Chancelière
- Conseil d'État, M. Pierre Maudet, Président
- FPSE, Pr Olivier Desrichard, Directeur du programme de psychologie appliquée et GREPS

### ÉVÉNEMENT

- Journée du Collège des secrétaires généraux (CSG)

## 9. BURN-OUT : PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Notre association a été partenaire du premier Hackathon RH de suisse romande, organisé par Axiom et The Share Brain.

Notre participation s'est concrétisée par un subventionnement financier mais également par une présence pour « pitcher » sur la prévention du Burn-out et pour conseiller les groupes de travail tout au long de l'événement.

L'intérêt des participant-e-s a été au rendez-vous puisque trois des cinq groupes de travail ont choisi cette thématique. Le prix du jury a d'ailleurs été attribué à l'un d'entre eux pour leur proposition très innovante.

### RENCONTRES ET COLLABORATIONS

- Axiom, Mme Elsa Berthault, Fondatrice et consultante RH
- The Shared Brain, M. Hichame Metatla, Co-fondateur

### ÉVÉNEMENT

- 1<sup>er</sup> Hackathon RH de suisse romande « Hack the RH »

## 10. NUMÉRIQUE : IMPACTS ET CONSÉQUENCES

À l'ère du numérique, notre société et nos pratiques sont en profondes mutations et fortement impactées par le « tsunami numérique ». 40% des professions actuelles seraient touchées et/ou disparaîtraient ces prochaines années.

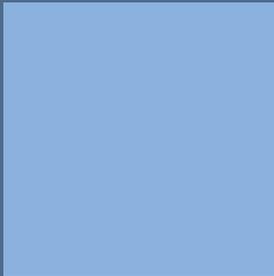
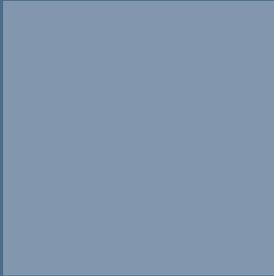
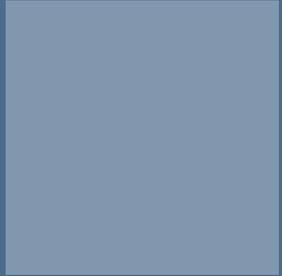
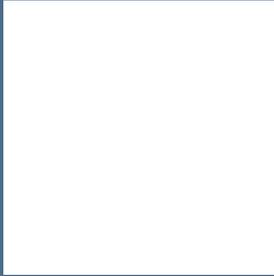
Un regard croisé a permis d'initier la réflexion. Elle se poursuivra en 2019.

### RENCONTRES ET COLLABORATIONS

- ASBN, Dre Marie-Christine Ottet, Présidente
- Digital Athanor, M. Arnaud Velten, Fondateur et ex-pirate informatique
- Dre Samia Hurst, Bioéthicienne et médecin

### ÉVÉNEMENT

- Regards croisés « Nouvelles technologies et santé psychique »



ENGAGEMENTS	34
PERSPECTIVES	36

# ENGAGEMENTS

Pour représenter, défendre et promouvoir les professions de la psychologie, 2'432 heures de travail ont été effectuées en 2018, soit 325 heures de moins qu'en 2017. Cette différence s'explique par le congé sabbatique de la Vice-présidente ainsi que par l'absence prolongée d'une collaboratrice.

Ce travail a été réalisé comme suit :

- 1'519 heures par nos collaboratrices (0.73 ETP) ;
- 901 heures par le comité et les membres des commissions (0.43 ETP).

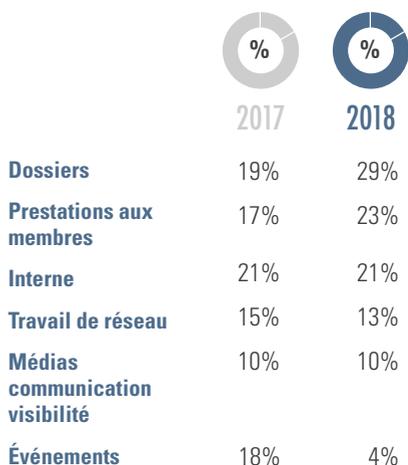
L'engagement « bénévole » représente ainsi 37% de nos forces d'action, principalement réalisé par le Président (479 heures), la Vice-présidente (138 heures) et la Trésorière (41 heures).

Cet engagement est à la fois une force et une faiblesse pour notre association. S'il est l'essence même de toute vie associative, il représente toutefois un réel risque pour la pérennité de nos projets.

À ce titre, une réflexion devra être menée par le Comité pour faire évoluer cette situation afin de garantir une « continuité d'action ».

## RÉPARTITION DES HEURES SELON LES DIFFÉRENTS DOMAINES D'ACTIVITÉ

Le tableau ci-dessous présente la répartition des heures 2018 en comparaison à celles de 2017, selon les grands domaines de notre association<sup>1</sup>.



- Grands dossiers : En 2018, la priorité leur a été donnée et notamment celui sur l'entrée des psychologues-psychothérapeutes dans la LAMal.
- Prestations aux membres : Avec la fin de la période transitoire LPsy, les demandes de coaching ont augmenté.
- Événements : notre association a organisé un événement par mois, malgré une baisse très importante des heures effectuées. Ceci s'explique notamment par l'expérience acquise et les types de manifestations réalisées.

<sup>1</sup>La définition des domaines est mentionnée dans le rapport d'activité 2017

## RÉPARTITION DES COÛTS PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ

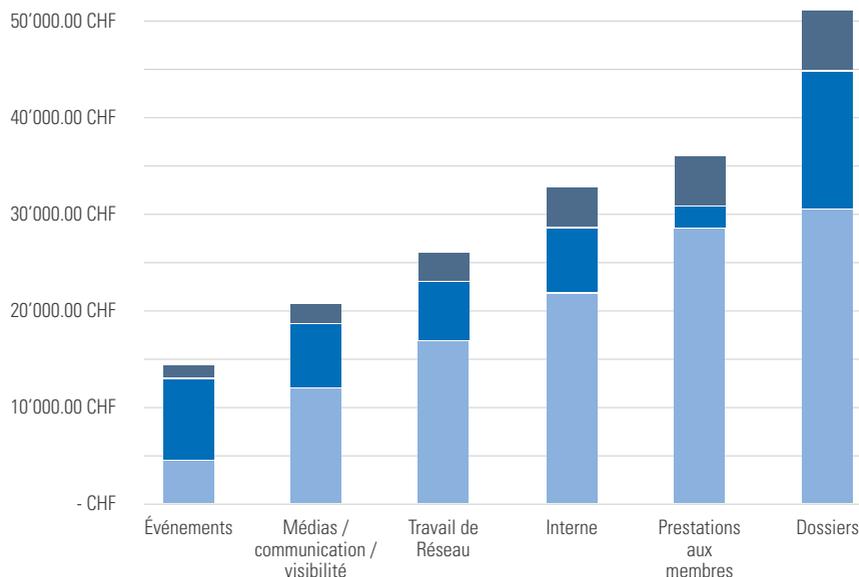
Le premier tableau ci-dessous présente les coûts globaux selon chaque domaine d'activité.

Cette répartition « analytique » correspond aux heures engagées.

- La différence du total annuel global entre cette présentation et le compte d'exploitation est de CHF 6'381.12. Elle correspond aux absences mentionnées précédemment.

Le second graphique permet de visualiser les montants dépensés pour chaque domaine d'activité.

Rubrique	Salaire	Frais effectifs	Frais généraux	Total
Événements	5'310.30 CHF	8'024.10 CHF	994.20 CHF	14'328.59 CHF
Interne	22'510.80 CHF	6'159.80 CHF	4'709.70 CHF	33'380.30 CHF
Prestations aux membres	29'246.73 CHF	1'846.75 CHF	5'145.43 CHF	36'238.92 CHF
Travail de réseau	15'731.58 CHF	8'112.25 CHF	2'972.28 CHF	26'816.12 CHF
Médias / communication / visibilité	11'212.19 CHF	7'759.51 CHF	2'161.00 CHF	21'132.60 CHF
Dossiers	30'541.12 CHF	14'222.50 CHF	6'395.54 CHF	51'159.16 CHF
<b>Total</b>	<b>114'552.73 CHF</b>	<b>46'124.81 CHF</b>	<b>22'378.15 CHF</b>	<b>183'055.69 CHF</b>



# PERSPECTIVES

## Une fois n'est pas coutume, les psychologues ont élevé la voix et ont manifesté leur colère jusqu'aux portes du Palais fédéral...

La vie nous impose toutes sortes d'épreuves au cours de notre existence : dépression, échec scolaire, exclusion sociale, conflit, séparation, divorce, stress ou épuisement professionnel, violences physiques, psychiques ou sexuelles, vieillissement, maladie ou décès d'un proche...

Ces situations, et bien d'autres encore, sont susceptibles d'engendrer un profond mal-être et de la souffrance psychique.

À Genève, comme ailleurs en Suisse ou en Europe, une personne sur quatre souffre d'une dépression sévère au long de sa vie.

Pour y faire face, un soutien psychologique ou un traitement psychothérapeutique est parfois nécessaire, permettant à celles et ceux qui en ont besoin de se soigner et de retrouver le plaisir de vivre.

Malheureusement, le système de prise en charge actuel n'est pas optimal ; il présente différents dysfonctionnements qui devraient être corrigés.

Un tournant pour notre profession aurait dû avoir lieu avec la fin de la période transitoire de la Loi sur les professions de la psychologie (LPsy), prévue au 1er avril 2018.

À partir de cette date, et après des années de discussions avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'entrée des psychologues-psychothérapeutes dans la LAMal semblait légitime.

Plus concrètement, sur proposition de l'OFSP, le Conseil fédéral devait décider d'initier la consultation de la modification de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OLAMal) pour mettre fin au modèle de délégation et passer au modèle de prescription.

Ce changement devait permettre aux psychologues-psychothérapeutes de pratiquer sous leur propre responsabilité, comme les autres professions médicales et para-médicales en Suisse, ce qui aurait permis de diminuer très fortement les délais d'attente et de résoudre certains des problèmes du système actuel.

Au printemps 2018, la fin brutale et inattendue des négociations entre notre fédération et l'OFSP a provoqué une rupture de confiance ; nous forçant à nous mobiliser comme jamais auparavant.

Une fois n'est pas coutume, les psychologues ont élevé la voix et ont manifesté leur colère et leur mécontentement jusqu'aux portes du Palais fédéral. L'enjeu étant *in fine* d'obtenir la reconnaissance des psychologues-psychothérapeutes et de permettre une meilleure prise en charge des patient-e-s atteint-e-s dans leur santé mentale.

Cette colère est d'autant plus justifiée que la LPsy impose les exigences de formation les plus élevées en Suisse, supérieures à celles des autres professionnel-le-s pratiquant la psychothérapie.

Au vu de ce qui précède, l'attitude de l'OFSP est d'autant plus incompréhensible qu'elle intervient alors même que toutes les études dans le domaine démontrent que la prise en charge de la souffrance psychique, en Suisse, présente de graves lacunes, et qu'il est urgent d'agir pour y remédier.

Grâce aux actions menées par notre association, notre fédération et les autres associations affiliées, les soutiens politiques se sont multipliés aux niveaux cantonal et fédéral. Ce sont des signaux très positifs qui encouragent la poursuite de notre mobilisation.

De manière plus générale, et dans la mesure où notre société engendre de plus en plus de situations de précarité, de violence et d'exclusion sociale occasionnant toujours plus de souffrance et de mal-être, notre action va se poursuivre en 2019 et je m'en réjouis.

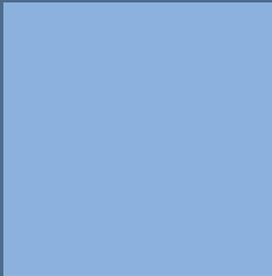
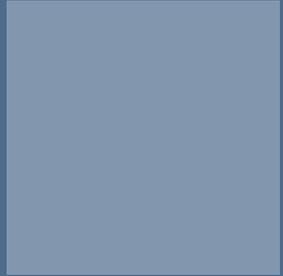
*Pour le comité*

**Loïc Deslarzes**

*Président*

## **AXE DE TRAVAIL 2019**

- Mobilisation pour l'entrée des psychologues-psychothérapeutes dans la LAMal
- Poursuite des projets stratégiques AGPsy
- Pérennisation des forces opérationnelles de notre association



<b>COMPTE D'EXPLOITATION</b>	<b>40</b>
<b>BILAN</b>	<b>41</b>

# COMPTE D'EXPLOITATION 2018\*

## PRODUITS

<b><i>Cotisations des membres</i></b>	<b>195'253.75</b>
Conseil sur le droit de pratique	1'319.76
Conférences	105.00
Produits divers	7'381.75
Produits financiers	539.98
<b>Total des produits</b>	<b>204'600.24</b>

## CHARGES D'EXPLOITATION

<b><i>Salaires et charges</i></b>	
Salaires / défraiements	107'386.90
Charges sociales	13'546.95
<b><i>Mandats de tiers</i></b>	
Comptabilité / Fiduciaire	1'500.00
Conseil sur le droit pratique	1'187.55
<b><i>Frais de fonctionnement</i></b>	
Cotisations GIRT / Associations / Fédérations	3'366.00
Comité / Commissions / Délégations / Assemblée générale	3'266.80
Loyer / charges / charges administratives	18'776.12
Frais divers (frais bancaires et amortissements)	1'730.28
Charges informatiques	1'871.75
<b><i>Charges de prestations</i></b>	
Information / orientation (public et membres)	659.20
Travail de réseau et de représentation	4'746.25
Conférences / événements	23'639.60
Promotion (publicité, brochures, etc.)	7'759.41
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>189'436.81</b>
<b>Résultats</b>	<b>15'163.43</b>

\*Contrôlés et approuvés par la fiduciaire Decoppet Finances et nos réviseurs P. Moise et R. Stauffer.

# BILAN 2018\*

En 2018, notre association renoue avec les bénéfiques et présente un résultat positif de CHF 15'163.43. Suite aux décisions de l'Assemblée générale, ce montant a été affecté à nos réserves.



**ARGELIA ARESTEGUI**

*Trésorière*

## ACTIFS

### *Actifs circulants*

Caisse	1'400.91
Comptes bancaires	62'010.92
Actifs transitoires	29'858.20

### *Capital immobilisé*

Installations / matériel immobilier	524.65
Ordinateurs / logiciels	3'163.75

---

### **Total des actifs**

**96'958.43**

## PASSIFS

### *Capitaux de tiers à court terme*

Passifs transitoires	29'051.92
Dettes relatives aux charges salariales	442.10

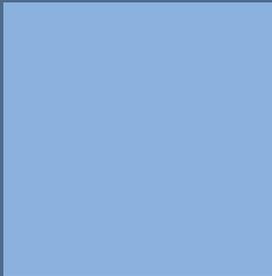
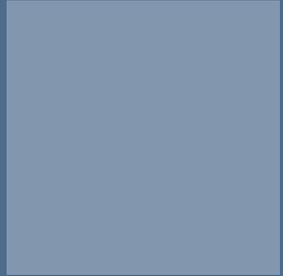
### *Fonds propres*

Capital	52'300.98
Résultat de l'exercice 2018	15'163.43

---

### **Total des passifs**

**96'958.43**



<b>ORGANE</b>	<b>44</b>
<b>INSTANCES</b>	<b>45</b>

# ORGANE

## COMITÉ

### Président

Loïc Deslarzes

*loic.deslarzes@psy-ge.ch*

### Vice-présidente

Katia Schenkel

*katia.schenkel@psy-ge.ch*

### Trésorière

Argelia Aréstegui

*argelia.arestegui@psy-ge.ch*

### Membres du comité

Sofia Guaraguara\*

*sofia.guaraguara@psy-ge.ch*

Magali Volery\*\*

*magali.volery@psy-ge.ch*

## COLLABORATRICES

### Secrétaire générale

Esther Hartmann

*esther.hartmann@psy-ge.ch*

### Collaboratrice scientifique

Mélanie Fong

*melanie.fong@psy-ge.ch*

\* Vice-présidente ad interim d'avril à août 2018

\*\* Éluë à l'Assemblée générale du 22 mai 2019

# INSTANCES

## LES COMMISSIONS OPÉRATIONNELLES

### Déontologie

- *Responsable* : Laurent Mammana
- *Membres* : Claudia Carnino Illutovich, Sylvie Dubois Cassani et Maryline Rodellar

### Migration Contemporaine

- *Responsable* : Sofia Guaraguara
- *Membres* : Ludovic Bornand, Dominique Martin, Dorothée Grzegorzek, Bruna Pereira de Matos et Behnaz Vahidi

### Psychothérapies

- *Responsable* : Magali Volery\*
- *Membres* : Yasmine Cebe, Emily Cottingham, Ariane Dreyfus, Michelle Fossati, Pierre Haenni, Benoît Reverdin et Sandra Rusconi Serpa

### Travail et Organisations

- *Responsable* : Loïc Deslarzes
- *Membres* : Thomas Braun, Mathias Manini et Claudia Saviaux

### Urgence (soutien psychosocial)

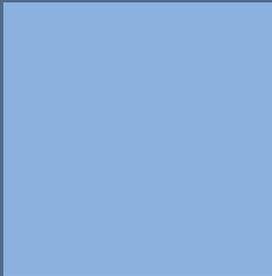
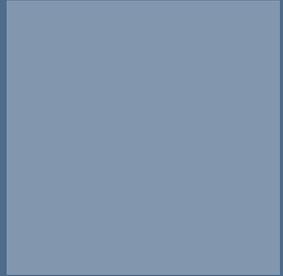
- *Responsable* : Katia Schenkel
- *Membres* : Hervé Barras, Michel Berclaz, Amanda Bernabeu et Helena Casazza Latorre

## LES COMMISSIONS OFFICIELLES

- *Conférence présidentielle FSP* : Loïc Deslarzes
- *Assemblée des délégués FSP* : Loïc Deslarzes
- *Groupe Intercantonal Romand et Tessinois des psychologues* : Magali Volery\*\*
- *Formation des Associations Romandes et tessinoises des Psychologues* : Magali Volery\*\*
- *Commission consultative chargée d'évaluer les formations des psychologues auprès du Médecin Cantonal* : Nora Schneider
- *Conseil Participatif de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation à l'Université de Genève* : Sofia Guaraguara

\* Élu(e) à l'Assemblée générale du 22 mai 2019

\*\* Déléguée depuis septembre 2019



## **Crédits**

Graphisme:

Brian Cuttaz - Swink Studio © 2019

Photographies:

© Gabriel Balagué (p.5)

© Vincent Calmel (p.7)

© Brian Cuttaz (p.41)

AGPSY © 2019

# **AGPsy**

Rue des Cordiers 12

1207 Genève

022 735 53 83

[agpsy@psy-ge.ch](mailto:agpsy@psy-ge.ch)

[www.psy-ge.ch](http://www.psy-ge.ch)